

Rouen, le 4 janvier 2008

Madame la Directrice  
Port autonome de Rouen  
34, bd de Boisguilbert – BP 4075  
76022 Rouen Cedex 3

**Réf. :** 08-0018/JPT/005

**Objet :** concertation sur le projet d'amélioration des accès maritimes du port de Rouen

Madame la Directrice,

A la veille de la réunion de clôture de la concertation sur le projet d'amélioration des accès maritimes du port de Rouen, je tiens à vous faire part d'une certaine frustration.

Sur la forme comme sur le fond, j'aurais souhaité que les questions de contexte global et de prospective que j'ai posées à Lillebonne soient mieux prises en considération.

En effet, la question de la ressource en pétrole me semble fondamentale quand il s'agit de transports, et *a fortiori* de transports de produits pétroliers. Tous les experts pétroliers indépendants, dont l'ancien ministre US de l'Energie James Schlesinger, sont maintenant convaincus de l'imminence d'un « pic du pétrole », source inévitable de tension – y compris à court terme – sur cette matière première. Ce n'est pas éclairer le débat que de nier cette hypothèse, comme le font encore officiellement, pour des raisons évidentes, les compagnies pétrolières. Et ce n'est pas l'exploitation des sables bitumineux canadiens, présentée par le représentant d'Exxon-Mobil comme l'alternative à l'extraction de pétrole conventionnel, qui empêchera le déclin inéluctable de la ressource, compte tenu de son coût financier et de son coût énergétique, sans même parler de ses impacts environnementaux. Comment le Port analyse-t-il ce risque de renversement de la conjoncture ? Il n'a pas été répondu à cette question.

.../..

En ce qui concerne le changement climatique et ses impacts éventuels sur les activités du Port, ils auraient mérité au moins une discussion. C'est méconnaître cette problématique que de la confondre avec les inévitables et banales variations interannuelles des récoltes, alors qu'il s'agit d'une évolution tendancielle lourde pouvant affecter le trafic des céréales.

Ces aspects prospectifs concernant l'estuaire de la Seine ont été largement évoqués en juin 2007 à l'occasion d'un séminaire du programme scientifique Seine-Aval, dont le Port de Rouen est partenaire. Ils ne me paraissaient pas déplacés dans une concertation liée à un aménagement lourd affectant la Seine. Aussi, je souhaite vivement que le présent courrier soit versé au dossier. Vous en remerciant vivement par avance, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Paul Thorez  
Directeur adjoint